

## **METLIFE France propose une assurance emprunteur ou une solution Personne-Clé dans le cadre du PGE**

Paris, le 2 juillet 2020 – MetLife France, spécialiste de la prévoyance individuelle, propose d'accompagner les chefs d'entreprises dans la reprise et le soutien de leur activité avec 2 types de protection pour les entreprises qui ont recours au Prêt Garanti par l'Etat (pouvant être contracté jusqu'au 31 décembre 2020).

### **Quid du PGE ?**

Lors de la crise Covid, le **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)** a été mis en place pour permettre aux entreprises de vivre plus sereinement cette période inédite d'une crise sanitaire mondiale ayant impacté la plupart des secteurs d'activités et ayant mis à l'arrêt beaucoup de sociétés, les dirigeants et leurs équipes. **Le PGE** a permis ainsi à beaucoup d'entre elles de répondre à un besoin urgent de trésorerie et de pérenniser leur activité.

Il est toutefois fondamental de préciser que la garantie proposée par l'Etat sécurise avant tout les banques, qui seront remboursées même en cas de défaillance de l'entreprise.

Face à ce constat, MetLife rappelle qu'il peut être utile de **sécuriser également la société et son dirigeant lors de cette opération.**

### **Dans ce cadre, MetLife propose ainsi 2 solutions :**

- **Une assurance emprunteur**  
Dans ce cas, le bénéficiaire en cas de sinistre est la banque. La durée de l'assurance est calée sur la durée du prêt. Si l'entreprise souhaite prolonger son prêt (sur la durée légale de 5 ans), un avenant sera alors établi à réception d'un nouveau Questionnaire de Santé.
- **Une assurance Personne-Clé**  
Elle pourra assurer le dirigeant ou un collaborateur essentiel à la société. Dans ce cas l'entreprise sera souscripteur et également bénéficiaire.  
Elle déciderait alors d'utiliser comme elle le souhaite les indemnités ou le capital reçu en cas de sinistre : pour annuler la dette ou pour financer d'autres dépenses, selon sa situation.

« En cas de sinistre (notamment le décès de la personne couverte), l'entreprise percevrait un capital supérieur au capital restant dû qu'elle aurait obtenu avec une assurance emprunteur, explique **Régnald Lair, Directeur Commercial Exécutif de MetLife France**. Par ailleurs, ajoute-t-il « l'entreprise peut faire ce qu'elle veut de ce capital et préférer, par exemple, laisser courir la dette. »

« *En ces temps compliqués, nous sommes particulièrement fiers de proposer des solutions adaptées à la situation pour nos réseaux d'intermédiaires d'assurance et nos assurés. Cet accompagnement au plus près des chefs d'entreprises va permettre de sécuriser leur emprunt tout en assurant une pérennité de leur activité. Ces solutions amèneront de la sérénité aux chefs d'entreprises en particulier pour celles qui oeuvrent dans des secteurs malmenés au cours de ces derniers mois. Il est crucial de savoir accompagner nos clients dans les bons moments comme en période plus difficile.* » **précise enfin Régnald Lair, Directeur Commercial Exécutif de MetLife France.**

###

### ***A propos de MetLife***

Fondé en 1868, **MetLife** est un acteur international de premier plan en assurance-vie et en prévoyance salariés avec près de 100 millions de clients à travers 50 pays et occupe une position de leader aux États-Unis, au Japon, en Amérique Latine, en Asie, en Europe et au Moyen-Orient. En France depuis près de 50 ans, **MetLife** et ses 250 collaborateurs proposent des offres de prévoyance à des hommes et des femmes, particuliers, professionnels et entreprises. Grâce à sa capacité à prendre des risques et à sa parfaite maîtrise des circuits de distribution, **MetLife** offre des solutions adaptées et performantes pour répondre aux particularités de chacun. En s'appuyant sur des milliers de partenaires indépendants, **MetLife** commercialise de l'assurance emprunteur individuelle et des garanties de prévoyance. Son savoir-faire commercial, médical et financier lui permet d'apporter des réponses personnalisées à ses clients, notamment en cas de problème de santé, d'âge ou de capitaux élevés, de sport ou profession à risque.

MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland. Administrateurs : Brenda Dunne, Éilish Finan, Nicolas Hayter (Anglais), Ruairí O'Flynn, Dirk Ostijn (Belge), Miriam Sweeney, Mario Valdes (Mexicain), Lyndon Oliver (Américain) et Edward Palmer (Anglais).

[www.metlife.fr](http://www.metlife.fr)

### **Contacts Presse :**

#### **AGENCE LTV COMMUNICATION**

**Laura Tebouille Vassen**

**Directrice**

Tél. +33(0)7.86.71.71.36

Email : [lauratebouille@ltvcommunication.com](mailto:lauratebouille@ltvcommunication.com)

#### **METLIFE**

**Valérie Brillat**

**Responsable Communication & Brand**

Tél. +33(0)1.49.02.47.07

Email : [valerie.brillat@metlife.fr](mailto:valerie.brillat@metlife.fr)